

## Le petit mot du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes remercie les habitants de Glanes qui ont fait le plaisir d'assister aux manifestations de ce premier semestre. Après la traditionnelle soirée Pescajoues organisée le 17 mars, nous vous avons proposé une atmosphère de fête à la Halle, le 9 juin. Les musiciens du groupe Matronome nous ont fait partager leur joie de jouer et mis une belle ambiance autour de la scène.

Comme déjà annoncé, le marché Festif de fin juillet n'aura pas lieu cette année, la Cave Coopérative des Vignerons du Haut Quercy n'ayant pas de vin disponible pour cet évènement, alors que ce produit est le marqueur de cette animation. Rendez-vous donc le dimanche 14 octobre pour la prochaine manifestation qui sera la « Balade » dans le vignoble suivie d'un repas à la Halle', dont ce sera la 5<sup>ème</sup> édition. D'ici là, nous vous souhaitons un bel été.



## Etat Civil

### Naissances



Mathis MOISSINAC, le 2 février 2018  
Léana BONNEFONT, le 9 février 2018  
Victor GAUVRIT-BEX, le 27 mars 2018

### Décès



M. Michel GRUSELLE, le 6 février 2018  
M. Bernard BAGOU, le 5 avril 2018  
Mme Marthe LAMOTHE, le 9 avril 2018  
M. René MAZARS (Maison d'Accueil), le 2 juillet 2018



## Informations diverses

**Permanence du Maire** ou d'un adjoint :  
le mardi de 15 h00 à 19 h00 (sur rendez-vous).

**Ouverture de la mairie** :  
le mardi de 14h00 à 19 h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

**Fermeture annuelle du secrétariat** :  
Du 15/08/18 au 31/08/18.

## Bulletin d'Informations Municipales n°21



Juillet 2018

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Dans le respect de l'engagement d'information que nous avons pris auprès de vous, voici dans ce bulletin les éléments qui vous permettront d'appréhender les finances de la commune. Nous allons pouvoir mettre en œuvre d'autres travaux sans trop alourdir la fiscalité (enfouissement de lignes électriques, éclairage public).

Je me félicite de la réussite des différents repas de quartier.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

## Association locale ADMR Glanes Maison d'Accueil

La première assemblée générale de cette nouvelle association a eu lieu le mercredi 13 juin 2018. Après l'historique de la maison d'accueil par M. Ferrand, M. Paris a présenté le réseau ADMR. Notre association locale dépend de la Fédération Départementale ADMR du Lot qui en assure la gestion. Un bilan de l'année 2017 a été dressé.

L'âge moyen des pensionnaires est de 87 ans 9 mois.

Les tarifs 2018 : GIR 3/4 : 42.22 €, GIR 5/6 : 38.85 €

Dans le cadre de la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement), des projets ont été lancés pour répondre aux nouvelles normes. Une demande de certification AFNOR est en cours, gage de qualité.

L'association a reçu le 1er prix (1 500 €) des Tremplins 2018 du crédit agricole Nord Midi Pyrénées à Souillac.

Le responsable de la maison d'accueil, M. Razak Belhadi, quitte son poste. Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle nomination de la part de la Fédération Départementale.

## Travaux

### Salle communale

Le tarif appliqué depuis le 01/01/2018 est de 150 €. Le nouveau règlement est consultable en mairie.

### Réseau électrique

L'étude proposée par la FDEL a été acceptée : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la route de Gagnac et de Cornac, avec remplacement de l'éclairage public.

Les travaux devraient être réalisés en septembre 2019.

### Voirie

Cauvaldor est devenu compétent pour l'entretien de la voirie communale goudronnée. Ce service nous est facturé 23 000 € pour 2018. Nos chemins ruraux restent à notre charge.

### CCAS

Depuis fin décembre 2017, le CCAS de Glanes a été dissous et a intégré le budget principal de la commune.

### Logement communal

Le logement de la Place de la Combe a été libéré au mois de mai. Des travaux de peinture par l'entreprise Soulhiol s'achèvent. Ce logement va prochainement être remis à la location.



### Travaux de jardinage et de bricolage : des horaires à respecter.

Certains travaux peuvent occasionner une gêne pour le voisinage.

Voici les horaires fixés par l'arrêté préfectoral de 2009 :

- les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h.
- les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h.
- et les autres jours entre 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

## Glanes et Glannes : les cépages réunis



Le jumelage : c'est signé ! Avec un mois de mai chargé en jours fériés, une délégation de Glanes s'est rendue à Glannes pour officialiser et découvrir la Champagne, et ce petit village au passé peu tranquille. Les alentours ont connu la Grande Guerre et ce fut l'occasion de rendre hommage à ceux qui sont tombés au Mont Moret, en 1914, notamment parmi les bataillons d'infanterie de Brive. Nos hôtes nous ont fait découvrir leur territoire, la culture de la vigne, le champagne, en visitant la très belle ville d'Epernay. La visite de Reims a nourri notre carnet de voyage, avec quelques péripéties et la disparition inquiétante mais de très courte durée d'un de nos accueillants. La balade à Colombey-les-Deux-Eglises a été très appréciée pour découvrir la demeure du Général de Gaulle et le Mémorial qui lui est dédié. Nous avons donc officialisé l'alliance entre nos deux villages, et le « Match » retour se dessine pour 2019 chez nous, probablement à la même date du Pont de l'Ascension...

Nous avons rapporté du champagne de Glannes, selon nos capacités. Néanmoins, compte tenue d'une forte demande et d'une possibilité de transport offerte par un habitant de Glanes, il serait possible d'obtenir un ravitaillement conséquent supplémentaire de Champagne. Pour les intéressés, vous pouvez vous assurer de ce service en contactant Jacques Ferrand, ou Geoffrey Cros. Ces cartons de champagne seront payables d'avance .

**Contact : 06 47 97 85 97**



## Taux communaux

Le Conseil Municipal a décidé de réviser les taux d'impositions avec une hausse de 1% ce qui se traduit par une augmentation de 955 € environ (3 € / habitant) :

Taux en %	2017	2018
Taxe d'habitation	15,57	15,73
Foncier bâti	20,77	20,98
Foncier non bâti	185,06	186,94

## Le petit mot du Club de la Cuvée d'Or

Le club de « la Cuvée d'Or » a terminé sa saison par un repas, après son voyage au Monténégro.

Tout le monde est bien rentré, ravi !

Le club continue ses activités pour finir 2018.

Pour 2019, il a déjà prévu son calendrier :

- Réunion de rentrée le 14 septembre.
- Repas du pain, le 18 novembre.
- Loto, le 1<sup>er</sup> décembre.
- Distribution de chocolats, le 13 décembre.



Pour 2019, prévision d'un voyage d'une journée en mai ou juin et enfin un grand voyage en Grèce (découverte des Cyclades) en septembre.



## Commune, Section Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	76 374	Résultat reporté	145 188
Charges de personnel Rémunération, cotisations, assurances	49 100	Produit des services et domaines, remboursement des frais de personnel des autres budgets	7 003
Charges de gestion courante	54 590	Impôts et taxes (3 taxes et additionnelles)	104 413
Atténuations de produits	30 500	Dotations, participations forfaitaires et exonérations	48 824
Charges financières, intérêts	1 220	Produits de gestion courante	12 000
Charges exceptionnelles et imprévues	1 300		
Virement à la section d'investissement	100 000		
Dotations aux amortissements	4 344		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>317 428</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>317 428</b>

## Commune, Section Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'exécution reporté	51 111
Emprunts (capital)	11 746	Affectations financières	11 600
Opération d'équipements	162 900	Subventions d'investissement	7 591
		Virement de la section de fonctionnement	100 000
		Amortissements	4 344
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>174 646</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>174 646</b>

## Budget Assainissement - Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	510	Résultat reporté	10 092
Charges de personnel	2 500	Produit des services	22 600
Atténuations de produits	2 500	Transfert entre sections	4 815
Charges de gestion	3 300		
Charges financières, intérêts	5 900		
Virement à la section d'investissement	12 474		
Dotation aux amortissements	10 323		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>37 507</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>37 507</b>

## Budget Assainissement- Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement	20 842	Résultat reporté	1 193
Emprunt capital	7 500	Virement du fonctionnement	12 474
Amortissement des subventions	4 815	Amortissements	10 323
		Réserves	9 168
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>33 157</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>33 157</b>

## Budget Eau - Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	13 630	Produits des services	30 827
Charges de personnel	4 500	Section à section	2 954
Atténuation de produits	6 000		
Charges de gestion courante	500		
Charges exceptionnelles et imprévues	500		
Transfert entre sections	4 000		
Section à section	5 651		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>33 781</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>33 781</b>

## Budget Eau - Investissement

Solde d'exécution reporté	1 056		
Dépenses d'équipement	12 469	Réserves et section à section	10 828
Amortissement de subventions	2 954	Transfert entre sections	4 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 479</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 479</b>

### Les tarifs Hors Taxes pour l'eau et l'assainissement restent inchangés :

	Eau	Assainissement
Abonnement Forfait	<b>60,00 €</b>	<b>92,00 €</b>
Consommation le m <sup>3</sup>	<b>0,75 €</b>	<b>1,16 €</b>

- Achat ou changement d'un compteur d'eau : 80.00 €

- Coupure ou remise en eau d'un compteur : 50.00 €

- Entretien des compteurs : gratuit

Forfait pour l'alimentation d'un terrain en eau potable : 500 € pour les 20 premiers mètres, puis 15 € par mètre linéaire supplémentaire.

**Pour l'assainissement**, un forfait minimum de consommation est appliqué pour toutes les résidences (20, 30 ou 40m<sup>3</sup> selon le cas)

- Branchement assainissement : 400,00 € H.T.